



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/831
23 décembre 1993

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-huitième session
Points 67, 71 et 82 de
l'ordre du jour

CREATION D'UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES NUCLEAIRES
DANS LA REGION DU MOYEN-ORIENT

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LA DENUCLEARISATION
DE L'AFRIQUE

Lettre datée du 23 décembre 1993, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de
l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte intégral de la déclaration de S. E. M. Mohamed-Salah Dembri, Ministre des affaires étrangères, à l'occasion de l'inauguration du réacteur "ES SALAM" le 21 décembre 1993 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 67, 71 et 82 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent adjoint

(Signé) Rabah HADID